



Guide d'enseignement

Chirurgie plastique

Informations suite à une lipectomie des cuisses

*Il est important d'amener ce guide à l'hôpital le jour de votre chirurgie.

Qu'est-ce qu'une lipectomie des cuisses?

Chirurgie qui consiste à retirer la graisse au niveau des bras et de la peau.

Que faire si j'ai de la douleur?

- Il est possible d'avoir un inconfort (douleur, mal) modéré au niveau du site de la chirurgie. L'inconfort partira au bout de 2 à 3 jours.
- Vous pouvez, au besoin, prendre les médicaments contre la douleur (analgésiques) prescrits par votre chirurgien.
- Les médicaments contre la douleur peuvent donner de la constipation. Buvez beaucoup d'eau (6-8 verres par jour), mangez des fruits, légumes et céréales à grains entiers.
- L'enflure est normale après la chirurgie et est maximale entre la 2^e et 4^e journée. Ceci devrait s'améliorer au cours des 3-4 semaines suivant la chirurgie, mais parfois, cette situation peut durer plus longtemps.
- Les ecchymoses (les bleus) sont normales et disparaîtront en 2-3 semaines.
- Des zones insensibles autour des cicatrices sont aussi normales. La sensibilité reviendra graduellement avec les semaines.

Quoi faire avec mes médicaments?

- Ne prenez aucun médicament contenant de l'aspirine ou un anti-inflammatoire non stéroïdien (Advil, ibuprofène, etc.) à moins d'avis contraire de votre chirurgien.

Quoi faire avec mes plaies, mes pansements, mes drains? Suivre la consigne cochée

Un pansement couvre vos plaies.

- Gardez le pansement au sec (ne pas le mouiller) jusqu'au prochain rendez-vous avec votre chirurgien.
- Gardez le pansement au sec pour les 3 premiers jours et le retirer. Gardez les stéri-strips (petits collants) et les recouvrir avec une compresse stérile (gaze).
- Gardez le pansement au sec jusqu'au lendemain de la chirurgie et le retirer. Gardez les stéri-strips (petits collants) et les recouvrir avec une compresse stérile (gaze).

Si vous avez des drains :

- Le liquide drainé sera de rouge foncé à rose pâle. Ce drainage sera maximal pour les 24 premières heures et diminuera par la suite.

Mon hygiène, puis-je me laver? Suivre la consigne cochée

- Le lendemain de la chirurgie, vous pouvez vous laver au lavabo avec une débarbouillette.
- Vous pouvez prendre une douche le lendemain de votre chirurgie.
- Si vous n'avez pas de drain, vous pourrez prendre une douche 3 jours après votre chirurgie.
 - Enlevez la compresse (gaz) avant de prendre votre douche.
 - Bien assécher votre cicatrice après la douche et mettre une nouvelle compresse (gaz).
- Si vous avez des drains, vous devrez attendre la consigne de votre chirurgie avant de prendre une douche.

Quelles activités faire?

- Si votre chirurgien vous prescrit une gaine, il faut la porter 24 heures sur 24 pour 4 semaines et/ou selon les recommandations de celui-ci. (ne pas trop serrer la gaine).
- Ne pas faire d'exercice ou de sport pour 6 semaines suivant la chirurgie.
- L'exposition au soleil est permise après 1 an. Évitez l'exposition directe au soleil. Ceci peut faire en sorte que vos cicatrices se pigmentent (changent de couleur) de façon permanente. Mettre une crème solaire de FPS 30 ou plus lorsque vos plaies seront guéries. Il est préférable de vous protéger en tout temps des mauvais effets du soleil avec de la crème solaire ou des vêtements.
- Si vous avez eu une anesthésie générale (endormi) ou que vous avez reçu une narcose (analgésie ou calmants dans les veines), vous pouvez conduire votre auto 24 heures après la chirurgie et dès que :
 - Vous n'avez plus de douleur;
 - Que vous ne prenez plus d'analgésie pouvant causer de la somnolence.

*Certaines conditions exigent l'autorisation du chirurgien avant de reprendre la conduite de l'auto (ex. : chirurgie de l'œil, présence d'un plâtre...).

! Quoi surveiller?

- Douleur qui augmente même avec les médicaments.
- Changement au niveau de la vision avec une augmentation de la douleur.
- Mal de tête important avec une diminution de la vision et/ou une pression à l'arrière de votre œil.
- Signe d'infection de votre plaie telle que :
 - Rougeur qui semble augmenter;
 - Induration (gonflement) de la plaie;
 - Écoulement de pus;
 - Douleur;
 - Chaleur.
- Température plus grande que 38,5°C (101,3 F).
- Présence de beaucoup de sang sur vos pansements.

Si une de ces situations arrive, appelez la téléphoniste de l'hôpital et demandez à parler à votre plasticien ou celui de garde via le 418 525-4444 ou le 418 649-0252 et faites le 0.

Le soir, la nuit, la fin de semaine et les jours fériés, il faut appeler la téléphoniste et demander le plasticien de garde via le 418 525-4444 ou le 418 649-0252 et faire le 0.

Si vous n'avez pas réussi à parler à un plasticien, il faudra aller à l'urgence de l'hôpital où vous avez été opéré.

Quand seront mes prochains rendez-vous?

- Le centre de rendez-vous de chirurgie plastique communiquera avec vous pour prévoir votre rendez-vous de contrôle selon les recommandations de votre chirurgien.
- Plus d'informations vous seront données lors de ce rendez-vous concernant :
 - La mobilisation;
 - Les soins et massages de la cicatrice;
 - Le port de la gaine ou de la bande de compression
 - Le retrait des agrafes ou des points de suture si nécessaire, car certains fondent seuls;
 - Le retour au travail;
 - Autres.

Pour joindre l'unité de la chirurgie d'un jour :

- CHUL : 418 525-4444 poste 47448
- Hôpital de l'Enfant-Jésus : 418 649-5504
- Hôpital du St-Sacrement : 418 682-7511 poste 82142
- Hôpital St-François d'Assise : 418-525-4341
- L'Hôtel-Dieu de Québec : 418 691-5324

Guide validé par le Dr Sébastien Nguyen et les plasticiens du CHU de Québec.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 4 juin 2015. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2020. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.

DSI-HSS/2017-12-14/NL/ib